Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

La HACA participe à la 65ème réunion du Bureau du Conseil Exécutif de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel

30 avr 2020

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a participé, le jeudi 30 avril 2020, à la 65ème réunion du Bureau du Conseil Exécutif de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel, organisée par visio-conférence.

Principal point à l'ordre du jour de cette réunion, à laquelle la HACA a pris part en sa double qualité de Présidence en exercice de l'Observatoire et de Membre Permanent de son Bureau : la préparation de la première réunion du Conseil Exécutif au titre de l'année 2020, prévue le 11 juin par visio-conférence et qui sera présidee par la HACA.

Cette réunion, au cours de laquelle la HACA était représentée par MM. Abdeljalil Elhammoumi,

Directeur Général Adjoint et Amin Azziman, Directeur de la Coopération Internationale, a également débattu des différentes mesures d'adaptation au contexte et aux conséquences de la crise pandémique et de l'obligation de confinement : reprogrammation des activités prévues au Plan d'Action 2020 de l'Observatoire, révision du Budget annuel, adaptation des modes de fonctionnement et de gouvernance de l'OEA à la crise du Covid-19, particulièrement aux restrictions de déplacement, etc.

Lors de cette réunion, les participants ont salué la mise en place du "Tracker" relatif aux mesures de soutien au secteur audiovisuel dans les pays européens (www.obs.coe.int/en/web/observatoire/covid-19-audiovisual-sector-measures [2]), auquel a contribué la HACA par l'intégration des mesures juridiques, fiscales, économiques et financières prises par le Maroc afin d'anticiper et d'atténuer les effets de la crise sur les acteurs économiques, y compris les acteurs de l'écosystème audiovisuel.

Il a été par ailleurs décidé de tenir de la seconde réunion du Conseil Exécutif de l'Observatoire programmée au titre de l'année 2020 et organisée par la HACA, le 11 novembre prochain à Rabat.

Outre les responsables de l'Observatoire, ont également participé à cette réunion les représentant(e)s du Ministère du numérique, de la culture, des médias et des sports du Royaume-Uni (Présidence entrante - 2021), du Ministère italien des biens et des activités culturelles (Présidence sortante - 2019) et des Membres Permanents du Bureau, à savoir le Ministère français de la culture, le Ministère roumain de la culture et de l'identité nationale et la Commission Européenne.

A titre de rappel, la HACA avait été admise en 2013 comme membre à part entière et seul membre non-européen de l'Observatoire, organe du Conseil de l'Europe chargé de mener des études comparatives et de fournir des données juridiques et économiques sur l'industrie audiovisuelle en Europe.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B [2] http://www.obs.coe.int/en/web/observatoire/covid-19-audiovisual-sector-measures